

# bulletin d'inscription



## Autorisation parentale et attestation de santé

Je soussigné(e) (nom et prénom du représentant légal)

Après avoir pris connaissance du règlement et du questionnaire de santé (visible sur la page Facebook "Les Boucles du Château"), j'autorise et certifie que l'état de santé de mon enfant  
PRÉNOM .....  
NOM .....  
DATE DE NAISSANCE .....

lui permet de participer au Kids Trail organisé par le Racing Club Dormans samedi 24 février 2024.

- Course U10 - 8min (sans classement) - né(e)s de 2015 à 2017**
- Course U12 - 1500m (sans classement) - né(e)s de 2013 à 2014**
- Course U14/U16 - 3000m - né(e)s de 2009 à 2012**

**Tout enfant participant doit être accompagné d'au moins un de ses tuteurs majeur.**

**J'ai bien noté que durant toute la manifestation, mon enfant reste sous mon entière surveillance.  
De ce fait, je dégage le Racing Club Dormans de toute responsabilité en cas de tout éventuel accident ou incident.**

## Droit à l'image

J'autorise expressément les organisateurs de la manifestation sportive " Les Boucles du Château", ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles y compris la diffusion en direct sur lesquelles mon enfant pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux courses du Kids Trail. Cette autorisation concerne tous les supports de communication des Boucles du Château ( galerie photos et vidéos) à l'exclusion des affiches et de toute utilisation commerciale. Les organisateurs se réservent tous les droits exclusifs d'utilisation des images sur les Boucles du Château.

Fait à : .....

Le .....

SIGNATURE:



# Bulletin

## d'inscription

sur place 



RACING CLUB  
DORMANS

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Sexe :



Date du certificat ou n° de licence :

.....

Club : .....

Code postal :

--	--	--	--	--

Email : .....

### Droit à l'image

Conformément à l'article 27 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants autorisent les organisateurs à utiliser et transmettre certaines données les concernant à travers des traitements informatiques. Les destinataires de ces informations sont : notre association Racing Club Dormans, les instances de la FFA, les médias.

Chaque participant autorise l'organisateur et les tiers désignés par l'organisateur à utiliser les images et sons enregistrés le samedi 24 février 2024, ses abords et sur le parcours de la course, dans lesquels il apparaîtra. Cette autorisation concerne tous les supports de communication des Boucles du Château (site web, magazine, galerie photos et vidéos) à l'exclusion des affiches et de toute utilisation commerciale. Les organisateurs se réservent tous les droits exclusifs d'utilisation des images de la manifestation sportive « Les Boucles du Château ». Les participants autorisent aussi l'organisateur à faire apparaître certains éléments de leur course sur la liste des coureurs ainsi que sur celle des résultats. Les photos prises durant la course seront publiées sur la page FB quelques jours après l'épreuve.

signature



La course se déroulant en nocturne, **FRONTALE OBLIGATOIRE** : la lampe frontale munie de piles neuves ou de sa batterie chargée sera obligatoire, tout autre équipement associé sera toléré tant qu'il respecte, à la fois le bon déroulement de la course et la visibilité des autres coureurs.

